Communiqué de presse
Paris, le 11 janvier 2024

CASALONGA

CASALONGA annonce le renforcement de ses équipes en nouvelles technologies

CASALONGA renforce ses équipes Brevet avec l'arrivée de deux nouveaux associés, Augustin Le Tourneau et Ghislain de Trémiolles, conseils en propriété industrielle et mandataires agréés près l'Office européen des brevets (OEB).

Evoluant depuis plus de 20 ans dans le domaine des nouvelles technologies (informatique, télécommunication, intelligence artificielle (IA), *Internet of Things* (IoT), etc.) et de l'électronique, Ghislain et Augustin disposent d'une grande d'expertise dans ces secteurs techniques à forte valeur ajoutée.

Issus de filières scientifiques de haut niveau, ils sont tous deux titulaires du D.U. de Contentieux des Brevets en Europe et d'un Master 2 en droit de la propriété industrielle du CEIPI. Cette formation leur permet d'associer connaissances techniques et juridiques pour conseiller et assister leurs clients, de la PME française ou étrangère à la multinationale, dans l'acquisition et la défense de leurs droits de propriété intellectuelle. Intervenant régulièrement dans le cadre d'oppositions devant les offices et, en binôme avec des avocats, dans des contentieux devant les tribunaux, ils ont développé une grande expérience dans la gestion des litiges relatifs au droit des brevets.

Ingénieur diplômé de Télécom Paris (Institut Polytechnique de Paris), **Augustin Le Tourneau** a d'abord travaillé dans l'industrie télécom, avant d'exercer en tant que conseil en propriété industrielle dans un grand cabinet français, dont il est devenu associé en 2018.

Augustin s'est particulièrement intéressé aux brevets dans le domaine des télécommunications, l'amenant à s'interroger sur les questions relatives aux normes et aux brevets s'y rapportant, telles que celles de l'essentialité des brevets et de l'engagement FRAND, sujet de son mémoire de Master 2.

Ses compétences techniques et son expérience lui permettent d'appréhender toutes les problématiques auxquelles sont confrontés ses clients, afin de les accompagner dans leur politique de propriété industrielle.

Ghislain de Trémiolles a commencé sa carrière dans l'industrie, chez IBM, en tant qu'ingénieur R&D puis comme ingénieur brevet. Il a ensuite exercé pendant 18 ans au sein d'un grand cabinet de conseils en propriété industrielle français, dont il est devenu associé en 2012.

A l'avant-garde des sujets techniques, il contribue à la protection de solutions de rupture dans le domaine des nouvelles technologies et des télécommunications au profit de ses clients.

Sa pratique inclut aussi la rédaction ou la négociation de contrats de propriété intellectuelle, notamment de contrats de licence et de cession ainsi que d'accords de transfert de technologie et de consortium. Sa connaissance du milieu des télécoms et son expérience dans le monde de l'industrie sont un atout dans la mise en place de projets d'envergure et la gestion des brevets essentiels.

Ghislain a également acquis une solide expertise en matière d'audits de propriété intellectuelle et d'analyse de droits et de licences de logiciels (notamment *open source*).

Soucieux d'apporter des conseils personnalisés à ses clients, Ghislain élabore des stratégies innovantes et adaptées aux circonstances, afin de répondre à leurs problématiques spécifiques et d'anticiper leurs besoins futurs.

« *Nous nous réjouissons d'accueillir Ghislain et Augustin, dont la vision de la profession et les méthodes de travail s'inscrivent parfaitement dans l'ADN du cabinet. Leur savoir-faire et leur expertise viennent confirmer notre positionnement dans le domaine des nouvelles technologies, notamment dans l'IA et les télécommunications, à l'heure où ces sujets sont devenus incontournables. Par ailleurs, depuis le lancement de la JUB le 1er juin dernier, et l'émergence de Paris comme place forte du contentieux télécom et électro, l'arrivée de Ghislain et Augustin permet de renforcer nos équipes pour représenter et défendre nos clients devant cette nouvelle juridiction européenne* » commente Caroline Casalonga, *managing partner* du cabinet.

A propos du cabinet CASALONGA

Fondé en 1867, CASALONGA est aujourd'hui un groupe européen de plus de 120 collaborateurs (avocats, CPI brevets et marques, mandataires, juristes, ingénieurs, gestionnaires de portefeuilles, assistants et autres fonctions support), disposant de bureaux à Paris, Munich, Alicante, Grenoble, Lyon, Toulouse, Montpellier, Beaune, Pau, Nantes et d'un réseau international de correspondants.

Première société pluri-professionnelle d'exercice d'avocats et de conseils en propriété industrielle en France, CASALONGA intervient dans tous les domaines de la propriété intellectuelle (brevets, marques, noms de domaine, modèles, indications géographiques et droits connexes), tant en conseil qu'en contentieux.

Précurseur, dynamique et innovant, CASALONGA accompagne ses clients dans la protection, la défense, la structuration et la valorisation de leurs droits.

L'arrivée de Ghislain et Augustin porte à 17 le nombre d'associés du cabinet, dont 10 sont mandataires en brevets, 9 mandataires en marques et 8 avocats, parmi lesquels 7 ont la double compétence avocat/mandataire, confirmant l'approche pluridisciplinaire de CASALONGA depuis toujours.

Pour plus d'information, consultez notre site internet : www.casalonga.com.

Contact Presse :

Marie MERKLEN
Eliott & Markus
Tel : 01 85 09 31 78
m.merklen@eliott-markus.com